



Former, Innover, Accompagner et Créer

Territoires d'industrie

Contributions
& partenariats

Bassin de
Pompey
Communauté de communes



Le Bassin de Pompey au sein du Val de Lorraine

Situé dans le Val de Lorraine, le Bassin de Pompey est traversé par de **nombreux axes de communication** (TGV, réseau autoroutier et fluvial). Il dispose d'une situation privilégiée au cœur du Sillon Lorrain, à proximité de l'agglomération de Nancy et de Metz.

Du fait de cette **situation géographique**, le Bassin de Pompey connaît un phénomène naturel de périurbanisation qui influe sur le dynamisme démographique et exige de développer des services et des infrastructures à l'échelle d'un espace urbanisé de 40 000 habitants.

Écrin de la confluence fluviale entre la Meurthe et la Moselle, le Bassin de Pompey est également **une terre de découverte**. L'eau, la forêt, l'industrie, l'habitat, rythment le territoire et se fondent en un ensemble cohérent et harmonieux. Son territoire rural lui confère des atouts supplémentaires en termes de cadre de vie et propose une richesse patrimoniale et naturelle encore trop souvent ignorée.



Le Parc Eiffel Energie, un exemple de reconversion réussie

L'exemple du développement économique du Bassin de Pompey est emblématique d'une politique de reconversion économique réussie. L'ensemble du site était occupé, jadis, par les forges et usines de Pompey, créées en 1872. Après leur apogée dans les années 50, où les aciéries comptaient jusqu'à 5 000 employés, **elles subissent un lent déclin et sont définitivement fermées en 1986**.

Au début des années 1990, la restructuration du site s'opère en profitant, en particulier, de **sa situation géographique** et de **son réseau de communication** : A31, triage ferroviaire de Champigneulle et de Frouard, port de Frouard qui relie Nancy à Anvers ou Rotterdam grâce à la Moselle canalisée. Pour préparer l'accueil des entreprises, **les financements ont également été multiples** : l'Etat, la Région, l'Union Européenne et l'E.P.M.L. (Etablissement Public des Métropoles Lorraines) y ont participé.

Aujourd'hui, le Bassin de Pompey s'engage auprès des acteurs économiques en développant des services et infrastructures, en assurant la gestion et l'entretien des zones d'activités et à travers des collaborations inter-entreprises (l'Ecologie Industrielle et Territoriale, Plan de Déplacements Inter-Entreprises, Restaurant Inter-Entreprises).

Le Bassin de Pompey, avec le Département de Meurthe-et-Moselle, a déployé également le Très Haut Débit (réseau de fibre optique dédiée par entreprise) sur tous ses parcs d'activités. La Communauté de Communes met en oeuvre des opérations foncières pour accueillir les entreprises sortant de la pépinière d'entreprises CAREP SA et poursuit son offre d'accueil d'entreprises multi-cibles par des opérations immobilières adaptées (Pôle Tertiaire, tiers lieux Numérique FL TECH...) et les requalifications de friches industrielles.



Outil majeur de la reconversion de la région, **ce parc rassemble des activités fortement diversifiées** (haute technologie, tertiaire, logistique et industrie...) **et des entreprises internationales** (Novasep, Sofidel, GE Power Conversion, MS Techniques, UPM Raflatac, Crown Bevcant...).

La multiplication du nombre d'employeurs et la diversification importante des activités présentes visent à **limiter les risques liés à la mono-activité sur le territoire**. Le maintien d'un système productif local aux activités diversifiées est l'enjeu principal de la dynamique de développement du Bassin.

Le territoire mène également une politique d'accès à l'emploi au travers de plusieurs partenariats avec les structures d'accompagnement des demandeurs d'emploi en portant une activité de maraîchage et de préparation de repas en cuisine collective en insertion, et en développant des démarches de GPEC territoriales.

Premier parc urbain et technologique labellisé AFNOR 14001 en région Lorraine, le parc Eiffel Energie est également **à la pointe en matière d'excellence environnementale**. Par des mesures de protection et de réduction des impacts des activités économiques sur l'environnement, il met en oeuvre une démarche de qualité développée en partenariat entre la Communauté de Communes et l'association d'entreprises Val de Lorraine Entreprendre.

Le Val de Lorraine compte 530 établissements industriels (sur 8505) regroupant 22% des emplois. Sur le Bassin de Pompey, c'est aujourd'hui plus de **5 500 emplois, répartis entre 250 entreprises**

(près de **26 % de ces emplois relèvent du secteur industriel**). Une industrie forte reste un atout pour le territoire. Il lui ouvre toujours des gisements d'emplois importants.

Pour réussir cette mutation, **plusieurs conditions ont été réunies** : un mode de gouvernance adéquat (pacte de confiance Etat/collectivités locales et co-pilotage politique et opérationnel) ; une stratégie industrielle pérenne (diversification des secteurs d'activité et prospection internationale ciblée et concertée) ; une recomposition audacieuse urbaine et économique des espaces ; et un accompagnement suivi des projets d'entreprises.

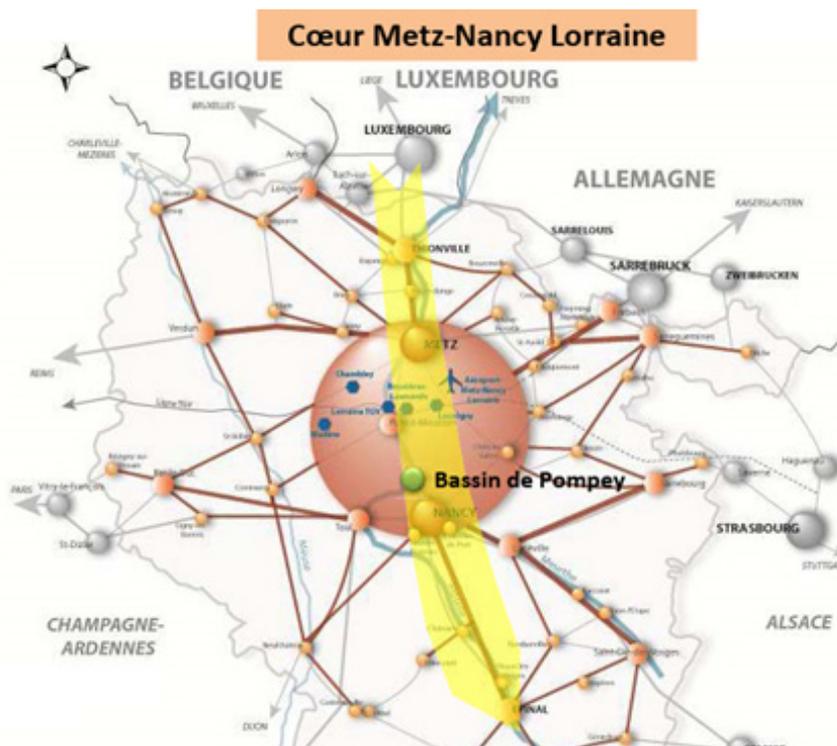
Le Bassin de Pompey a été désigné chef de file de l'animation du développement économique sur le territoire du Val de Lorraine. Le territoire s'inscrit depuis toujours dans un partenariat inter-territorial avec le Sillon Lorrain en tant que Territoire Associé.

Le développement économique sur le territoire Val de Lorraine

Espace de liaison et d'articulation entre les deux métropoles de Metz et de Nancy, le Val de Lorraine compte **135 communes pour 121 514 habitants, regroupées au sein de 4 intercommunalités** qui structurent cet espace, du Nord au Sud, et d'Ouest en Est, entre Madine/Chambley et l'aéroport régional :

- La Communauté de communes du Bassin de Pompey,
- La Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson,
- La Communauté de communes Mad & Moselle,
- La Communauté de communes Seille et Grand Couronné,

Le Val de Lorraine met une priorité sur le développement économique. **Ainsi, en 2017, les 4 EPCI ont consacré plus de 1 100 000 € aux dépenses de fonctionnement et ont budgétisé 8 150 000 € d'investissement sur la période 2015 et 2017.**



De plus, chaque EPCI s'est doté d'une ingénierie d'accompagnement du développement économique : **6 ETP sur le Val de Lorraine** en charge de ce développement local.

Partenariat fort et efficace avec le réseau des chefs d'entreprises du Val de Lorraine : Val de Lorraine Entreprendre qui rayonne sur l'ensemble du Val de Lorraine et compte parmi ses membres les plus grandes entreprises du territoire : Saint Gobain Pont à Mousson, Sofidel France, UPM Raflatac, Crown Bevcan France etc. ; et un tissu dense de PME.

L'industrie représente 22% des emplois sur le Val de Lorraine (pour 6% des établissements du territoire). Le territoire présente une concentration des emplois industriels sur des établissements de taille intermédiaire et à capitaux très majoritairement étranger (hormis Saint Gobain Pont à Mousson qui fait figure d'exception vu sa taille et son domaine d'actions).

Le Val de Lorraine s'inscrit également dans une démarche de partenariat inter-territoire dans le cadre de la déclinaison du SRDEII avec la Région Grand Est au travers de la signature du Pacte Offensive Croissance Emploi et du renforcement des prérogatives des EPCI avec la loi NOTRe.

La déclinaison territoriale de la démarche

Mobilisation des entreprises et de l'association des chefs d'entreprises Val de Lorraine Entreprendre (69 adhérents) :

- Réunion le 24 janvier avec 10 entreprises sur le territoire du Bassin de Pompey
- Réunion de lancement à Paris le 30 janvier
- Validation avec Val de Lorraine Entreprendre le 13 février d'une feuille de route et d'un plan d'action territorial
- AG Territoires Industrie du 5 et 6 mars à Lyon
- Participation au speed-dating le 11 mars à Paris

Les principales entreprises industrielles du territoire partie prenante de la démarche sont :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| • Saint Gobain Pont-à-Mousson | • Groupe Subtran |
| • Sofidel France | • GNT |
| • GE Power Conversion | • Drive Devilbiss Healthcare |
| • Brasseries de Champigneulle | • Lebronze Alloys |
| • Crown Bevcan France | • Clarion Europe |
| • Novasep | • Azur Production |
| • UPM Raflatac | • Ciolli Frères SARL |
| • Gris Découpage - Gris Groupe | • Scierie du Rupt de Mad |
| • Mersen | • Atelier Systèmes de Production |
| • Dr Fischer | • Rénovation Machines Industrielles |
| • Legrand | • Diceep |
| • MS Techniques / Transluminal | • Ascométal Custines |

Les constats et attentes des entreprises

Attractivité des métiers de l'industrie

Le Val de Lorraine compte **25 entreprises industrielles de plus de 50 salariés** qui représentent près de 60% du nombre de salariés du territoire. Malgré un léger recul, l'emploi industriel reste à un niveau élevé (**24% des emplois privés**), proche du double de la moyenne nationale qui était de 13.9% en 2015.

On constate une baisse des emplois industriels et un déficit d'image des métiers de l'industrie qui engendrent des difficultés de recrutement et de maintien d'un savoir-faire. L'enjeu consiste en la conservation de ces savoir-faire et leur développement par des actions ciblées de formation et de valorisation des métiers et des entreprises présentes sur le territoire.

Le manque de main-d'œuvre entraîne 4% des entreprises à devoir décliner certains marchés. C'est le constat fait par Val de Lorraine Entreprendre qui tente, par une expérimentation, d'identifier et de mettre en œuvre un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi ainsi qu'une action collective sur les cinq métiers les plus en tension sur le territoire.

Faire évoluer les coopérations et transformer les mentalités, notamment avec l'Education Nationale afin de créer un partenariat sur l'orientation, la valorisation des métiers de l'industrie et des formations proposées y compris en alternance.

La création d'un état d'esprit favorable vis-à-vis de l'entrepreneuriat et des entreprises quel que soit leur taille et leur domaine d'activités est indispensable à leur bon développement. Il s'agit de développer la capacité à trouver des solutions concrètes et pragmatiques aux problématiques environnementales, sociales et économiques rencontrées par les entreprises. Souplesse, adaptation et intelligence collective vis-à-vis des problématiques entrepreneuriales permettront d'apporter une réponse globale aux entreprises.

Rendre le territoire plus attractif

Le Val de Lorraine apparaît comme l'échelle la plus pertinente pour développer un maillage resserré et un accompagnement personnalisé des entreprises quant à leurs évolutions mais aussi face aux mutations économiques (élaboration d'une stratégie industrielle territoriale multi-acteurs).

Offrir des solutions adaptées et diversifiées à toutes les étapes du cycle de vie d'une entreprise.

Performance, innovation et synergie

Diagnostic en cours auprès des entreprises pour **faire remonter les freins et les leviers à leur développement et identifier le plan d'actions multi-partenarial à mettre en œuvre.**

Il est constaté un **manque de lisibilité à moyen terme sur les politiques fiscales, environne-**

mentales et économiques qui vont se mettre en place. Sur ces points, une stabilité sur plusieurs années est réellement souhaitée.

- **Faciliter les réalisations des projets :**

Les entreprises industrielles souhaitent la création d'un réel climat de confiance et d'accompagnement cohérent à travers les organisations professionnelles, les élus locaux, les services de l'Etat et les services territoriaux.

Il s'agit d'identifier des filières locales ou des « îlots » de production sur le territoire à maintenir et/ou développer pour disposer d'une sous-traitance des grandes entreprises (approvisionnement de matières premières) de rang 2 ou 3 et en lien avec les entreprises en proximité.

- **Accompagnement stratégique**

- **Identifier les freins et les leviers de développement**



Les axes proposés sur le Val de Lorraine

AXE 1. Recruter

1. Appui au recrutement des entreprises industrielles du territoire :

Mobilisation des outils existant et l'expérimentation d'une nouvelle organisation de mise en relation offre et demande d'emplois :

Plusieurs services à destination des entreprises et des demandeurs d'emploi sont présents sur le territoire : Pôle Emploi, Mission Locale, structures d'accompagnement demandeurs d'emploi, mais le constat est que les organisations fonctionnent les uns à côté des autres et selon leur propre objectif interne. Les demandes des entreprises sont de pouvoir bénéficier d'un service adapté, réactif et efficace sur la gestion de leur recherche de compétences. Une offre de service en capacité de répondre également sur les questions de formation préalable au recrutement.

- Répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises par les actions suivantes :
- Identification des offres d'emplois et des profils de poste recherché (identification des compétences souhaitées et des savoirs faire associés)
- Requalification si nécessaire des besoins de l'entreprise
- Identification des candidats en amont et pré sélection des candidats selon les critères des entreprises
- Préparation des candidats si nécessaire pour l'entretien et les candidatures écrites : coaching personnalisé des demandeurs d'emploi motivé et intéressé par les métiers de l'industrie

2. Renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie :

- Organisation d'événements favorisant la promotion des métiers de l'industrie (TECHNO TOUR avec l'UIMM Lorraine)
- Visite d'entreprises et CFAI de Maxéville pour découvrir ces métiers et les opportunités de formation à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes accompagnées par la Mission Locale
- Collaboration étroite avec les collèges et Lycées pour renforcer les passerelles et travail spécifique pour détecter et accompagner les décrocheurs – organisation de journées découvertes des métiers via l'outil UIMM (Techno Tour)
- Identifier et outiller des « ambassadeurs » des métiers de l'industrie
- Réaffirmer l'importance d'une culture entrepreneuriale à tous les stades de l'éducation (du collège à l'université : rencontre de chefs d'entreprise ou d'anciens étudiants créateur d'entreprises pour présentation des expériences et parcours de vie et de l'intérêt de l'industrie comme filière d'avenir
- Collaboration avec l'éducation Nationale

3. Campus des métiers et des qualifications de la logistique et du transport 4.0 et services connexes :

Un objectif général : développer un écosystème pour créer des synergies à travers 2 axes :

- Des réponses systémiques aux problématiques « recherche /formation/emploi » des différents partenaires du réseau

- Une économie de la connaissance : knowledge management et système de management de la qualité.

AXE 2. Consolider et attirer

1. Outil de portage immobilier et foncier : reconversion des friches industrielles ou de sites en sous-utilisation, accompagnement des projets de reprise d'entreprise industrielle :

- Mettre en œuvre un outil de portage immobilier et foncier en capacité de répondre à des problématiques de friches industrielles, de portage temporaire en cas de reprise d'entreprise industrielle, et de remembrement de site industriel.

Disposer d'une capacité de portage immobilier et foncier pour répondre à des demandes d'entreprises ou d'investisseurs qui souhaitent créer, installer, développer leurs activités ou investir sur le territoire.

2. Anticipation des mutations économiques :

Constituer un groupe restreint de personnes qualifiées pour faciliter et sécuriser l'environnement des conditions de reprise d'entreprises et une veille renforcée sur les situations économiques des entreprises.

AXE 3. Innover

1. Création d'un comité d'accélération locale :

Détecter les projets innovants et les accompagner dans leur mise en œuvre et leur développement. Il ne s'agit pas d'empiler une nouvelle structure, mais bien de coordonner les différents dispositifs d'accompagnement, financiers mais aussi, et surtout, techniques et scientifiques.

2. Campus « Former Innover Accompagner Créer » :

- Doter le territoire d'un espace de créativité et de développement à même de favoriser le transfert de technologies et l'émergence de nouvelles entreprises, en donnant accès à des équipements de prototypage et de développement de projet
- Développer une offre de formation à haute valeur ajoutée et en complémentarité avec l'offre existente
- Doter le territoire d'équipements adaptés en matière de formation, afin de permettre la mise en œuvre des techniques d'enseignement actualisées (visioconférences, enseignement à distance...), et d'accueillir les formations initiales et continues mises en œuvre par les entreprises et organismes de formation locaux.
- Déployer une conciergerie d'entreprises à destination des acteurs économiques du Parc Eiffel Energie, permettant de développer des services mutualisés en matière de transports, de services aux entreprises et à leurs salariés, de partage de matériel...

1. Réaffirmer la nécessité d'une stabilité fiscale et réglementaire pour permettre une lisibilité pluriannuelle aux entreprises
2. Simplification réglementaire et accompagnement sur les aspects réglementaires dans le cadre des projets de développement
3. Simplification ou adaptation réglementation environnementale pour encourager les projets de développement ou d'innovation

Autres points pouvant être proposés de manière plus globale et non lié directement à Territoires d'Industrie :

Identifier selon les moments de vie d'une entreprise les réponses à apporter territorialement : création, développement, reprise d'entreprise, difficulté d'entreprise, innovation, export, simplification réglementaire, formation, etc.



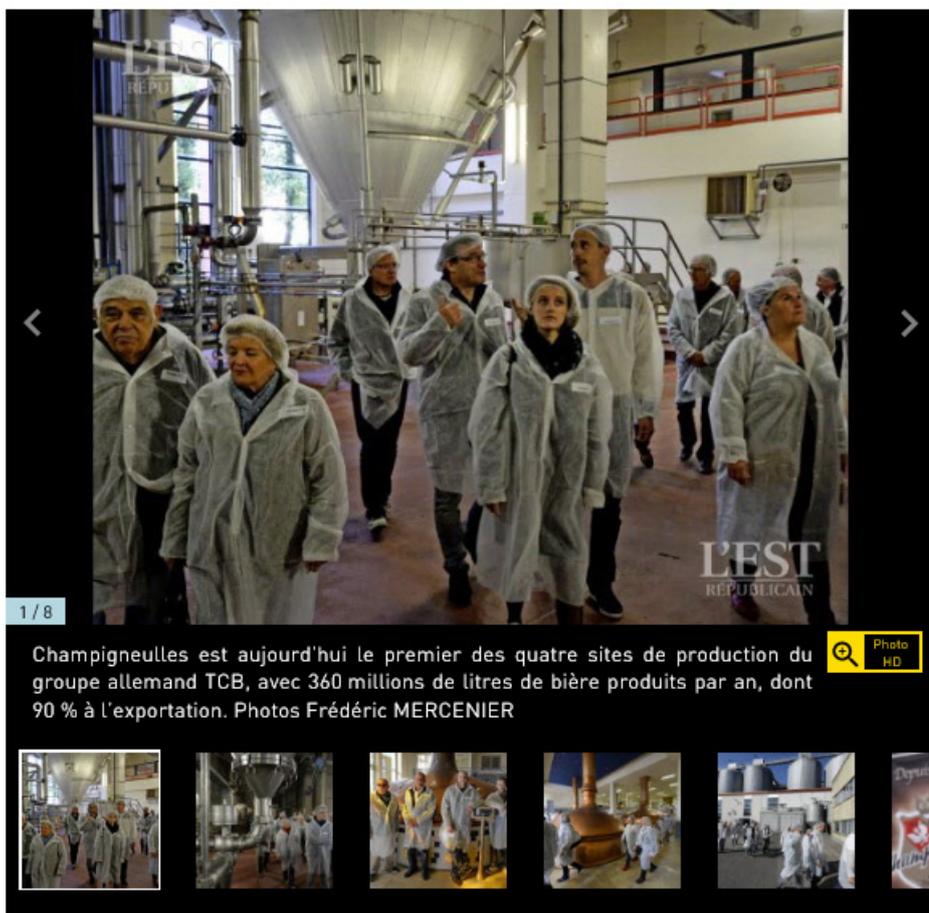
Annexe 1 : Revue de Presse

CHAMPIGNEULLES - ANNIVERSAIRE

La brasserie fête ses 120 ans

Le grand public a pu pénétrer sur le site.

VU 1855 FOIS | LE 17/09/2017 À 05:02 | MIS À JOUR LE 19/09/2017 À 15:40 | 0 RÉAGIR |    



Champigneulles est aujourd'hui le premier des quatre sites de production du groupe allemand TCB, avec 360 millions de litres de bière produits par an, dont 90 % à l'exportation. Photos Frédéric MERCIER

Les larmes aux yeux ! Pour de vrai. Parce que les émotions sont remontées à la surface, en pénétrant dans des lieux quittés dans la douleur.

« Ici, c'est ma deuxième famille. J'ai travaillé là pendant 29 ans. Je connais par cœur l'histoire de la brasserie de Champigneulles. J'ai été licencié quand ils ont racheté, en 2006. C'était ça ou être reclassé en Alsace... »

Jean-Marie Schmitt en avait gros sur le cœur, samedi, en effectuant la visite des magnifiques installations du groupe allemand TCB, Frankfurter Brauhaus. Un millier de visiteurs a pu, comme lui, pénétrer dans l'établissement pour fêter les 120 ans d'existence de la brasserie. De mémoire de Champigneullais, jamais

le grand public n'avait jusqu'à présent été invité à effectuer une telle visite.

La reprise des anciennes brasseries Kronenbourg a été un succès. Champigneulles est aujourd'hui le premier des quatre sites de production du jeune groupe allemand, avec 360 millions de litres de bière produits par an, dont 90 % à l'exportation, sous des marques inconnues en France. Au meilleur temps de Kronenbourg, dans les années 1980, la production n'a pas dépassé les 320 millions de litres.

« La brasserie, c'est toute notre vie »

« Mon père a travaillé ici dans les années 60. Moi je suis entré en 1972. Et mon fils a été embauché en 2001. La brasserie, pour nous, c'est toute notre vie », poursuit Jean-Marie Schmitt, entouré par les siens.

Son père, Jacques, 89 ans, se souvient des quatre Tours de France effectués dans la caravane du Tour, avec le camion de la brasserie de Champigneulles, « quelle ambiance il y avait ! »

Les rails incrustés dans le sol de la grande allée centrale lui rappellent des souvenirs. « Autrefois, ici, il y avait tous les métiers, des peintres, des zingueurs, de la plomberie. Il y avait tout le temps plein de monde ! Mais par la suite, ils ont pris des sociétés... »

Son petit-fils, Grégory, est bien content d'avoir un emploi de cariste à la brasserie. Mais le dernier de la famille, Théo, 16 ans, rêve d'un autre destin, loin des odeurs de malt et des énormes cuves à brasser dont le cuivre brille, dans la salle historique de l'établissement.

Des cuves de capacités supérieures ont été installées quelques mètres plus loin, en 1985, dans une nouvelle salle. De l'autre côté du site, la bière fermente dans des tanks de 23 m de haut sur 10 m de diamètre. Installations nickel chrome. Norme BRC alimentaire respectée. Production industrielle, dans une brasserie du XXI^e siècle.

Philippe MERCIER

en 2022 dans un bâtiment neuf de 11.500 mètres carrés juste en face de la Fabrique. Elle accueillera 1.500 étudiants et délivrera 250 diplômes différents. Les écoles d'architecture, des beaux-arts et des arts graphiques se trouvent déjà dans ce quartier.

L'ÉCOLE DE DESIGN
Nantes Atlantique

Wikipedia

communication basée à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Sogetrel entre au capital de Neocity, start-up de référence sur le marché des applications mobiles pour les villes. Cet investissement, mené aux côtés de la Caisse des Dépôts et Consigna-

city conçoit des applications (iOS et Android) pour les maires, afin de faciliter la vie des citoyens et d'établir un nouveau canal de communication entre les élus et les administrés. Sogetrel a notamment des projets en cours à Chartres et Asnières.

Les élus locaux veulent doper leurs territoires industriels

- L'Etat, le patronat et les élus locaux doivent bientôt désigner une centaine de zones de réindustrialisation prioritaires.
- Les intercommunalités s'engagent à développer leurs services, tels que les logements et les transports pour attirer les compétences.

INDUSTRIE

Matthieu Quiret
@MQuiret

Remobiliser une centaine de territoires et leur main-d'œuvre pour relancer l'industrie dans un don-donnant entre collectivités et entreprises. C'est le sens de la mission confiée en septembre par Mattignon au député LREM Bruno Bonnell, à deux représentants des régions et des intercommunalités et à une chef d'entreprise. Clémentine Gallet (Coriolis Composites). Elle devrait livrer la semaine prochaine à l'occasion de la réunion du conseil

national de l'industrie la carte des intercommunalités clés, seules ou regroupées et ses premières propositions. Ce travail s'inspire en partie des propositions de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) au printemps dernier. Les présidents d'intercommunalités, qui ont hérité par la loi NOTRe en 2015 de la compétence du développement économique local, proposent aux entrepreneurs un pacte productif dans la centaine de territoires industriels, une sorte de don-donnant.

Leur raisonnement ? Les politiques publiques savent bien aider les gros industriels et les hautes technologies mais bien moins le tissu présent dans les plus petites com-

munes de moins de 20.000 habitants. C'est là où le déclin industriel a fait le plus mal : -38% de baisse de l'emploi en quarante ans, à peine compensée par la hausse des services. « Le critère de sélection des territoires doit être la très forte dépendance à l'emploi industriel. Et nous avons de nombreux exemples de relance. Au nord-ouest de Nancy, le bassin de Pompey ou celui de Valenciennes », explique Nicolas Portier, délégué général de l'AdCF.

Crèches adaptées

A cette maille, un élu local et un représentant des industriels constitueront une nouvelle gouvernance territoriale. La priorité que la mis-

sion Bonnell confirmera concerne le recrutement et la formation. Les signes de reprise des dernières années butent massivement sur le manque de main-d'œuvre. Parmi les pistes étudiées, les collectivités proposent de rapprocher leur attractivité de celles des grandes villes en développant une offre de services adaptée aux employés des usines. Nicolas Portier cite pour modèle la crèche aux horaires étendus de 5 h 30 à 22 h 30 de l'agglomération Seine-Eure en Normandie. Les élus locaux comptent aussi proposer des moyens de transport spécifiques, cibler le logement des employés ou l'accompagnement des conjoints.



Le déplacement des usines vers les bassins d'emploi plus ruraux au foncier moins cher implique le développement d'une nouvelle offre de services des collectivités. Photo Stéphane Audras/REA

La mission devrait aussi recommander l'allègement des normes qui pèsent sur les sites industriels pour accélérer la reconversion des friches. « Nous mettons encore sept ans en moyenne pour sortir un foncier économique », déplore Nicolas Portier. L'AdCF plaide aussi pour un toilettage de la fiscalité des industriels. « Les baisses de charge des der-

nières années ont surtout profité aux professions libérales, aux commerçants, tandis que les secteurs exposés, comme l'industrie, ont été écartés de ces avantages. C'est le cas, par exemple, de la réforme de la taxe professionnelle ou les allègements de charge sur les bas salaires, les usines employant du personnel qualifié », rappelle Nicolas Portier. ■

La Ferté-Bernard séduit les entreprises en milieu rural

Situation géographique, fiscalité, ultraspecialisation, équipements publics... tels sont les ingrédients de résistance industrielle de cette petite ville sarthoise.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

On trouve une étonnante densité d'usines autour du bourg de La Ferté-Bernard, placé sur l'autoroute A11 venant de Paris et filant vers le Grand Ouest. Cette situation est l'un des atouts de cette petite ville rurale du nord-est de la Sarthe, là où d'autres municipalités avaient tout fait pour éviter ce passage. L'abondance du foncier et une « fiscalité très modérée » contribuent aussi à fixer l'industrie, estime Didier Reveau, maire (UDI) de cette cité de 9.200 habitants au cœur d'un bassin de vie de 30.000 âmes.

La Ferté-Bernard bénéficie d'abord d'un socle historique d'industries agroalimentaires avec Socopa, l'un des plus gros abattoirs

Agroalimentaire, métallurgie, électronique...

La quasi-totalité des entreprises cherche à recruter.

d'Europe, et les traditionnelles fabriques de charcuterie, telles Prestige de la Sarthe ou Bahier, spécialiste de la rillette en plein essor. Une filière métallurgique et électronique est également ancrée de longue date avec Souriau, fabricant de connecteurs pour l'aéronautique, BeLink dans l'électronique embarquée ou Delta Composants, entreprise familiale de 200 person-

nes œuvrant notamment dans le câblage, de la gravure, du micro-usinage et du micropérage.

A cela s'ajoutent des fleurons d'autres secteurs, tels Serac, fabricant de machines de remplissage, Agem, dans le meuble sur mesure, Securilite, un acteur innovant de l'éclairage à LED, ou Dupuy Equipements, spécialiste du matériel de dessinage. S'il est un dénominateur commun, « c'est la façon dont ces entreprises ont su innover et se spécialiser », estime Antoine Taffin, président d'un club des entrepreneurs local contribuant à un vif esprit de coopération interentreprises. « Cette diversité est un amortisseur de crise, ajoute Didier Reveau. Le fait que bon nombre d'entreprises soient tournées vers l'international est un autre facteur de résistance. »

Attractivité

Si quelques nuages semblent planer sur la filière automobile, la quasi-totalité des entreprises du bassin cherchent à recruter, projet peu aisé malgré un taux de chômage encore à 7%. « Les entreprises locales sont relativement habituées à ces tensions, elles ont donc acquis une certaine maturité en la matière », tempère Astrid Combemorel, directrice territoriale de Pôle emploi. Sur ce sujet, l'un des enjeux est l'attractivité du territoire. Jean-Carles Grelier, député (LR) de la circonscription, évoque une politique mise en œuvre dès les années 1970. « L'intuition fut de travailler dans tous les domaines : écoles, médecins, commerces, équipements culturels et sportifs, décrit l'élu, évoquant 4.500 licenciés sportifs pour 9.200 habitants. » Ce combat n'est toutefois jamais gagné. La couverture GSM et l'accès au haut débit restent à parfaire. Et en quelques années la ville a perdu la moitié de ses médecins en dépit d'une maison de santé qui fut une initiative pionnière. ■

L'industrie française, plus rurale, est passée à l'ouest

Le Commissariat général à l'égalité des territoires publie le nouveau visage de l'industrie. 70% des emplois dépendent d'usines plus traditionnelles ancrées autour des petites villes.

L'industrie française a changé de visage et la politique publique d'aide doit s'y adapter. Dans une nouvelle publication, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) montre que le profond mouvement de désindustrialisation enregistré par la France depuis les années 1970 s'est doublé d'une reposition géographique de la carte des usines.

« 65% de l'industrie se trouve maintenant dans des villes de moins de 20.000 habitants qui ne représentent que 49% de la population. La désindustrialisation des métropoles est achevée, ces dernières ont su rebondir dans la high-tech ou les services », affirme Hugo Bévoit, directeur des stratégies territoriales au CGET. La saignée des industries du Nord-Est et du Bassin parisien est bien connue. Entre 1975 et 2014, la part de ce secteur dans l'emploi est passée au niveau national de 29 à 13%, mais dans les Hauts-de-France elle a chuté de 39 à 14,9% et de 37,4 à 17,1% dans le Grand Est. L'Île-de-France a carrément divisé sa part industrielle par 3,6 à 7,9%.

A contrario, la Bretagne a reculé que de 3 points, à 14,4%, et les Pays de la Loire de 10 points, à 16,9%. L'industrie est du coup aujourd'hui répartie de façon plus homogène que dans les années 1970.

Trois territoires positifs

L'analyse plus fine de ces mouvements montre une autre réalité que le déclin généralisé. Sur un temps plus court, depuis 2008 et la dernière crise financière, trois territoires français ont réussi à créer de l'emploi industriel : la Bretagne, le Jura et l'Occitanie. Le CGET a aussi raisonné à une échelle plus petite des bassins d'emploi. Il apparaît alors que dans 25 zones d'emploi

sur les 322 de l'Hexagone, la part industrielle a augmenté depuis 1975 et elles sont toutes situées à l'Ouest. La zone de La Ferté-Bernard, près du Mans, a la double singularité, par exemple, de faire partie des 10% les plus industrielles grâce à un essor de 32 à 42% de la part des emplois industriels. La plus petite commune de Ploemel, près de Vannes, se distingue aussi par un emploi industriel de 10 points supérieur en trente ans.

Les zones périurbaines concentrent maintenant un quart de l'emploi industriel, qui y est surre-

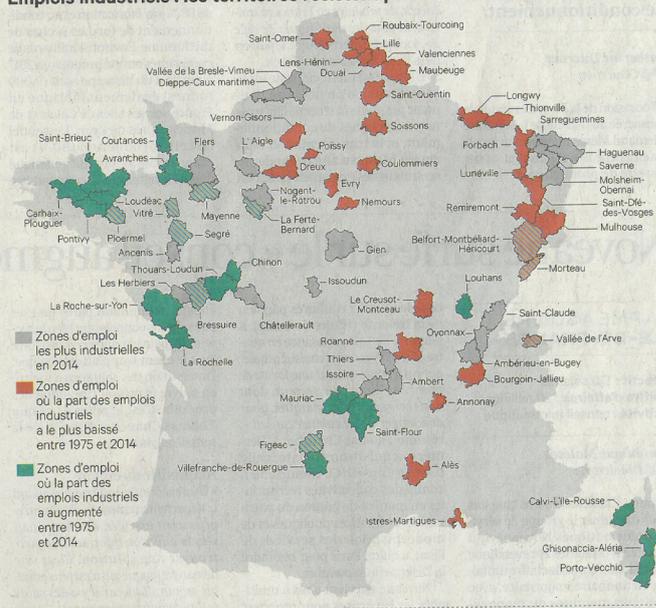
« 65% de l'industrie se trouve dans des villes de moins de 20.000 habitants qui ne représentent que 49% de la population. »

HUGO BÉVOIT
Directeur des stratégies territoriales au CGET

présent par rapport au cinquième de l'emploi global. On y trouve les activités intermédiaires et de services aux entreprises sensibles aux coûts fonciers, sociaux et des transports. Les activités matures, elles, s'éloignent davantage encore pour réduire le coût d'implantation et la masse salariale.

Ce mouvement français vers l'ouest est d'autant plus surprenant que la désindustrialisation de l'Europe a concentré l'industrie en son cœur, entre l'Allemagne et les pays de l'Est, déplaçant les bords de l'Europe de leurs usines. — M. Q.

Emplois industriels : les territoires résistent plus ou moins



LES ÉCHOS / SOURCE : INSEE

Des tubes qui font un carton

Ils étaient 2 en 1993. Aujourd'hui, MS Technique situé à Pompey emploie 110 salariés et expédie ses tubes en plastique destinés au domaine médical dans le monde entier.

Il y a 25 ans, Etienne Malher et son associé n'avaient, pour le siège de leur entreprise, qu'un petit bureau un téléphone et, au mieux, une planche à dessin.

Ils étaient alors hébergés par la pépinière d'entreprises Carep. Leur projet était, il faut dire, atypique : concevoir et fabriquer des tubes plastiques pour tous les appareils du monde médical. Très vite, ils ont eu besoin d'un atelier. Le Carep leur a loué un local de 100 m².

Etienne Malher, aujourd'hui président, se souvient de cette époque : « Nous faisons tout : les devis, l'administratif, la conception, la fabrication... Je me souviens que mon premier client était danois. »

Dès le départ, MS Technique travaillait déjà avec l'étranger. L'effectif est passé rapidement à 5 personnes. En 1995, nouveau dé-

ménagement pour un bâtiment laissé libre par le centre de recherche des Acières. « Avec une superficie de 400 m², on est passé très vite à 15 employés » se souvient Sylvain Siégel, associé.

« Nous sommes restés là jusqu'en 1999. Puis, notre produit a évolué car nous ne faisons que de l'extrusion de tubes, et nous avons très vite ajouté l'injection. Le tube seul ne se suffit pas à lui-même. Il faut ajouter des embouts et des petits composants qui règlent, par exemple, le débit dans le corps humain pour soigner très précisément la zone à traiter. Nous créons alors une deuxième société spécialisée dans l'injection, Transluminale. Ces ajouts sont d'une précision extrême et ; comme nous connaissons nos tubes, nous préférons donc les concevoir et les fabriquer nous-mêmes. »

110 salariés aujourd'hui

En 1999, ils ont profité d'un programme de la communauté de communes, CîEntreprises, et ils sont devenus propriétaires pour la première fois d'un immeuble véritablement adapté à leurs besoins. Ils sont alors 60 salariés.



Un travail de précision à haute responsabilité dans un espace très confiné.

« Puis, en 2008, nous passons vraiment à la vitesse supérieure en construisant, sur la zone Eiffel Energie, des locaux de 3.500 m². Nous recrutons pour atteindre 110 salariés. Voilà 10 ans que

sommes ici mais nous avons gardé d'anciens locaux et Transluminale va s'y installer, ce qui nous libérera de la place. »

La belle histoire de MS Technique va donc se poursuivre...

Le profil des salariés

« Nous n'avons pas de profil type dans notre entreprise » explique Sylvain Siégel. « Bien sûr, il y a des ingénieurs développeurs et prototypistes, mais nous employons aussi des techniciens qui n'ont parfois rien à voir avec notre activité. Nous les formons nous-mêmes. Par exemple dans un CV si je remarque dans la rubrique "divers" que la personne est passionnée d'aéromodélisme, cela retient mon attention car je sais qu'elle sera rigoureuse et précise. » Les employés ne doivent jamais oublier qu'ils ont des responsabilités dans la vie humaine et ils doivent toujours avoir en tête que le tube qu'ils sont en train de fabriquer pourrait très bien servir lors d'une intervention chirurgicale d'un de leurs enfants ou de leurs parents...

Un argument percutant !

DOSSIER : "Territoires d'industrie" : la réindustrialisation d'une interco en action

Dossier publié à l'adresse <https://www.lagazettedescommunes.com/608863/territoires-dindustrie-les-pme-veulent-des-regles-plus-simples/>

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Territoires d'industrie : les PME veulent des règles « plus simples »

Louis Gohin | Régions | Publié le 11/03/2019

Dans le Bassin de Pompey (54), les industriels critiquent la lourdeur des autorisations administratives, des aides à l'innovation. L'intercommunalité espère de l'initiative nationale plus de facilité.



Au bord du canal de la Moselle se dresse la brasserie de Champigneulle, la plus ancienne de France en activité. Filiale d'un groupe allemand depuis 2006, elle est passée depuis de 65 à 300 salariés. Malgré sa progression, elle doit continuer à innover pour s'adapter aux aléas du marché. Le directeur de l'usine Patrice Collin sait que son territoire bénéficiera de l'innovation « Territoires d'industrie », qui annonce davantage de simplification et d'accompagnements. Il reste néanmoins sur ses gardes.

La Gazette suivra cette intercommunalité tout au long de 2019, pour constater de la mise en œuvre du dispositif « Territoires d'industrie ». Retrouvez les épisodes précédents :

- « Territoires d'industrie » : un millier d'actions à lancer d'ici juin ^[1]
- « Un territoire doit être porté par les chefs d'entreprise et par les élus » ^[2]
- Dans le bassin de Pompey, une tradition de co-construction ^[3]

Les politiques à court terme compliquent la vie des entreprises

L'entreprise a déjà bénéficié du programme national « Industrie du futur » lancé en 2015 pour une aide au développement numérique. Sur le papier, ce programme promettait de « moderniser l'outil industriel ». Dans les faits, Patrice Collin, le directeur de l'usine, rapporte : « nous avons dépensé beaucoup de temps et d'énergie pour pas grand chose en fin de compte. »

Des audits ponctuels ont été menés par des experts mis à disposition par la région pour mettre en place des outils informatiques, des produits et matériaux innovants... Selon lui, il est nécessaire de mener les diagnostics sur un plus long terme. « Cette façon de voir et de faire n'est plus adaptée », affirme-t-il.

Les complications dues aux programmes pensés à court terme s'ajoutent à la lourdeur des procédures habituelles pour appliquer les directives de l'État. Le vice-président du bassin de Pompey, Denis Bergerot, espère que Territoires d'industrie apportera une issue au problème. « L'avantage de ce programme, c'est que l'on procède non plus en termes de dispositifs nationaux appliqués localement, mais à partir de projets exprimés par le territoire », argue-t-il.

« S'il faut attendre deux ans, on rate le train de l'investissement »

La communauté de communes se charge de synthétiser les besoins constatés sur le territoire et de réfléchir aux outils appropriés. La brasserie de Champigneulle, par exemple, souhaiterait construire une station de désalcoolisation. Après avoir perdu un client important, elle veut se diversifier en produisant des gins et bières sans alcool. L'intercommunalité pourrait prendre en compte, dans ses calculs, l'hypothèse de viabiliser le foncier nécessaire tout en poursuivant le soutien aux infrastructures logistiques (90% de ces bières sont vendues à l'international).

La brasserie de Champigneulle utilise les canettes produites par Crown Bevcan, filiale d'une entreprise américaine implantée dans le Bassin depuis 1984. Christophe Pachoud, responsable hygiène, sécurité et environnement de Crown Bevcan, critique des procédures réglementaires trop compliquées au quotidien. « Nous souhaiterions que les règles soient non-pas plus souples, mais plus simples, explique-t-il. S'il faut attendre un ou deux ans, on rate le train de l'investissement, qui s'en va ailleurs. »

POUR ALLER PLUS LOIN

- « Territoires d'industrie » : « L'Etat ne jouera pas au maître d'école » – Agnès Pannier-Runacher
- Plus d'un milliard d'euros pour 124 « territoires d'industrie »
- Territoires d'industrie : « La région aura un rôle de chef d'orchestre »
- Territoires d'industrie : les intercos dans le flou

Une visite présidentielle longue et riche

L'itinérance commémorative du président de la République dans les régions Grand Est et Hauts-de-France débute ce dimanche à 19 h avec l'arrivée d'Emmanuel et Brigitte Macron sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg. Dès le lendemain à 10 h le couple présidentiel participe à une cérémonie en hommage aux combattants français tués en août 1914 lors de la bataille des frontières. La journée se poursuit par un déjeuner républicain à Pont-à-Mousson, suivi d'une visite de l'entreprise Novasep situé sur la zone industrielle de Pompey. En fin d'après-midi, la séquence s'achève par un forum économique à l'échelle régionale organisé à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson.

Dans la Meuse

Mardi, le président de la République et son épouse seront sur



Pour lancer le cycle de commémorations du Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le couple présidentiel assistera au concert donné ce dimanche dans la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg.

Photo d'archives Alexandre MARCHI

les lieux de l'épicentre de la Première Guerre mondiale. Leur arrivée est programmée à 9 h 15 aux Eparges pour un recueillement devant la statue de l'écrivain Maurice Genevoix. Une première allocution présidentielle sera alors prononcée, suivie d'un dépôt de bouquet au

cimetière militaire du Trottoir sur la tombe de Robert Pochon, « frère de sang » du romancier, qui lui a dédié son livre « Sous Verdun ».

La solennité sera à son comble l'après-midi avec la visite du Mémorial de Verdun. Emmanuel Macron, accompagné

d'élèves de 1^{er} du lycée Marguerite, se rendra à la nécropole où se déroulera une cérémonie militaire, qui s'annonce poignante. Le cortège prendra la direction de l'ossuaire où le président de la République ravivera la flamme du souvenir.

En fin d'après-midi, Emmanuel Macron sera à Reims en compagnie de M. Ibrahim Boubacar Keïta, président de la République du Mali. Ils s'entre-tiendront en tête à tête à la mairie de la ville à l'issue d'une cérémonie devant le monument à l'Armée noire, érigé à la mémoire des tirailleurs sénégalais.

Le périple présidentiel se poursuivra mercredi dans les Ardennes, avec un conseil des ministres décentralisé qui se tiendra à la préfecture à Charleville-Mézières. Jeudi et vendredi, Emmanuel Macron sera dans le nord de la France, conclusion de ce long déplacement.

BASSIN DE POMPEY

A la découverte d'une entreprise

Des élèves de 3^e du collège Louis-Guingot de Custines ont visité TTM Environnement sur la zone de Pré à Varois et ont découvert plusieurs métiers.

Val de Lorraine Entreprendre et le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) ont organisé les 15^e journées de l'Entreprise afin de faire découvrir la diversité des métiers et entreprises aux lycéens et collégiens du Bassin. Les 3^e C du collège Louis-Guingot de Custines ont visité TTM Environnement sur la zone de Pré à Varois. Ce n'est pourtant pas loin de leur établissement mais les 23 élèves étaient loin d'imaginer qu'à côté de chez eux, on recyclait du plâtre, du mobilier professionnel, les résidus issus des usines d'incinération, mais aussi le papier, le bois, les déchets électriques et électroniques provenant d'entreprises mais aussi des collectivités locales. Le va-et-vient des camions est impressionnant.

Des formations très pointues

Yann Frémy, le directeur, en profite au passage pour parler du métier de chauffeur « Ça paraît simple comme ça mais il



Yann Frémy a présenté les métiers exercés dans son entreprise TTM Environnement.

faut savoir que c'est un véritable métier avec des réglementations strictes et une grande responsabilité. »

Un peu plus loin, un petit grappin charge du bois pour partir en chaufferie « Vous voyez que c'est un travail qui demande beaucoup de précision, cela s'apprend » Bien entendu, les questions des jeunes tournent

autour du salaire. « Un chauffeur gagne environ 2.200 € et un ouvrier 1.400 €, mais il faut savoir ce qui se cache derrière un salaire. Cela correspond à une compétence spécifique, une performance et un degré de responsabilité. Pour travailler ici on n'a pas forcément besoin de diplôme, mais il faut suivre des formations qui parfois sont très

pointues. » Parmi les 23 élèves, certains ont déjà une idée bien précise quant à leur avenir professionnel : pédiatre, avocat, expert-comptable, boulanger pâtissier. « Yann Frémy leur passe un dernier message : « Il faut savoir se donner les moyens d'accéder au métier que l'on souhaite exercer et surtout y prendre du plaisir. »

Crown BevCan France investit 40 millions d'euros pour passer de l'acier à l'alu

PASCAL BRAUN (LORRAINE) | GRAND-EST, LORRAINE, ALUMINIUM, L'USINE AGRO, MÉTALLURGIE - SIDERURGIE
 PUBLIÉ LE 25/02/2015 À 14H16

Le groupe américain Crown investit 40 millions d'euros dans l'usine Crown BevCan France SAS de Custines (Meurthe-et-Moselle), qui constitue son unique site français de production de canettes de boisson. Une nouvelle ligne de boîtes en aluminium entrera en service en mai prochain.



© Crown

A Custines, près de Nancy (Meurthe-et-Moselle), le projet "Rainbow" déployé par le groupe américain Crown se traduit par un investissement de 40 millions d'euros pour développer la production de canettes en aluminium. Une nouvelle ligne de production plus rapide viendra remplacer en mai prochain une ancienne ligne de canettes en acier. "Nous nous adaptons à la tendance du marché, qui privilégie l'aluminium pour la plus grande prévisibilité de ses prix et pour la simplification de certains process", explique Franck Muratet, directeur du site de 180 salariés.

L'investissement permettra à l'usine, qui produit actuellement 1,4 milliard de canettes par an à raison de 3 500 boîtes par minute, d'augmenter sa production en fonction de la progression du marché. En France, la boîte de boisson a progressé de 9 % l'an dernier, contre 4,5 % sur la zone élargie à la Belgique, l'Allemagne et la Hollande où Crown BevCan France trouve ses débouchés. Selon son directeur, le site, qui réalisait en 2014 un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros, se trouve ainsi conforté sur un marché sain et dynamique.

Pascale Braun

ACTUALITÉ DES ENTREPRISES

Sofidel France accélère ses investissements en faveur de la gestion durable

Partagez sur

Publication: Juin 2018

Sofidel France, filiale du Groupe Sofidel, est l'un des principaux fabricants de papier à usage hygiénique, notamment avec les marques emblématiques françaises : Sopalín® et Le Trèfle®...

Dans le cadre de son adhésion au programme Climate Savers de WWF depuis 2008, le Groupe Sofidel s'est notamment fixé comme objectif de réduire ses émissions directes de CO2 de 23% d'ici 2020. En France, cela s'est traduit par la mise en place de plusieurs initiatives, notamment à Frouard (Lorraine), où siège son principal site de production dans l'hexagone.



Energie renouvelable, investissement dans une chaufferie biomasse

Afin de réduire sa consommation d'énergie fossile, Sofidel s'est doté d'une unité de chaufferie biomasse sur son site de Frouard, pionnier en la matière. L'objectif : utiliser cette énergie renouvelable en remplacement du gaz pour fabriquer la vapeur nécessaire aux machines productrices de papier. Elle permet également sur un plan plus économique de faire travailler les filières bois locales. Aujourd'hui, la biomasse permet déjà au site Sofidel France de Frouard d'utiliser 20% d'énergies renouvelables.

Une production qui limite l'utilisation d'eau

Alors que le Groupe Sofidel utilise significativement moins d'eau que la moyenne du marché (7,1 litres par kilo de papier produit contre 15-25 litres/kg), Sofidel France a réalisé plusieurs investissements majeurs dans cette même lignée. L'usine de Frouard dispose de deux stations d'épuration d'eaux usées qui lui permettent de gérer plus finement et donc de mieux contrôler la qualité des eaux rejetées. Ainsi, le recyclage de l'eau de process est plus important, assurant une performance supérieure à la moyenne de la profession en France.

Une logistique optimisée

Sofidel France a investi dans deux nouvelles lignes de production munies de la technologie Constellation. Spécialement développées pour produire des rouleaux à gros diamètre avec plus de feuilles, celles-ci permettent de réduire à la fois les émissions de CO2, mais aussi la quantité d'emballage pour chaque produit. En parallèle, l'entreprise a également réalisé des investissements industriels pour que ses machines puissent produire des rouleaux de plus petit diamètre, ce qui permet de réduire là encore la quantité d'emballage des produits et d'optimiser le transport.

Un partenariat avec WWF pour promouvoir la certification FSC sur le marché français

En 2017, les marques françaises de Sofidel : Sopalín® et Le Trèfle® ont signé un partenariat avec WWF afin de garantir la certification 100% FSC (Forest Stewardship Council, Conseil de Soutien de la Forêt) de leurs matières premières. Ce partenariat garantit ainsi la provenance responsable de la pâte à papier. Cette signature s'est inscrite dans une démarche menée à l'échelle du Groupe, gérée dans le cadre d'un partenariat historique entre le WWF Italie et Sofidel.

« Le développement environnemental responsable est un facteur stratégique chez Sofidel. Nous nous engageons en particulier à ce que toutes nos innovations soient en adéquation parfaite avec nos valeurs et principes fondamentaux dont le développement durable est une priorité » témoigne Philippe Defacqz, Line Of Business Director, Brand du Groupe Sofidel.

Si pour le futur, Sofidel France entend continuer à miser sur des partenariats avec des organisations de premier ordre pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable, l'entreprise cherche également à mettre en place des partenariats avec les acteurs français de la grande distribution. L'objectif : informer et guider le consommateur autour des questions environnementales pour lui permettre de faire ses achats de façon réfléchie et responsable.

<http://www.sofidel.com>



Endless care, innovative life.



Sofidel is a WWF Climate Savers member

Presse release

Biomass plant now operational at Delipapier Frouard in France

Another important step forward in Delipapier's strategy to reduce greenhouse gases. An overall investment of approximately 6.5 million Euros. -13,500t CO2 emitted into the atmosphere

Delipapier Frouard's new biomass plant is now operational. The overall investment for the plant was approximately 6.5 million Euros. The works are part of the BCIAT 2011 project (Biomasse Chaleur Industrie, Agriculture et Tertiaire) launched by ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) to encourage the industry to produce thermal energy using biomass.

The plant is used to produce thermal energy in the form of saturated steam and provide approximately 60% of the plant's overall need; it has a power of 9.24 MW and is powered by a mixture of wood chip (approximately 80% of the entire fuel supply) and spent wood.

This is yet another important step forward in Delipapier's strategy – the French Sofidel subsidiary – to reduce greenhouse gases, with the aim of cutting over 6,800,000 cubic metres of gas and reducing CO2 emissions by over 13,500 tonnes annually.

To optimise performance, the plant is also equipped with a system for recovering the heat energy from the flue gas coming out of the combustion chamber. By recovering this energy, the overall performance of the plant is further improved and the amount of biomass consumed can be reduced.

Special attention has been paid to the flue gas processing section of the plant: a cyclone system reduces the amount of flue ash emitted into the air. This is complemented by a bag filter that captures the finer particles of ash.

Delipapier has also asked the supplier of the plant, Bono Sistemi, to continuously monitor emissions from the plant and to intervene if necessary to optimise performance.

Delipapier is a member of Sofidel Group, the second largest tissue paper manufacturer in Europe.

The Delipapier Frouard plant is a large investment that reflects Sofidel's strategy of availing itself of the best technology available in terms of build quality, efficiency and reliability.

Porcari (Lu), 16 February 2015

Le « Techno'Tour » pour promouvoir la métallurgie

L'Union des industries et des métiers de la métallurgie de Lorraine a mis sur pied un programme appelé « Les métiers du futur », et l'a présenté. L'objectif : augmenter le nombre de candidats en apprentissage.

L'industrie manque de bras et de professionnels et le nombre de candidats en apprentissage demeure insuffisant. Devant ce constat, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) de Lorraine a mis sur pied un programme appelé « Les métiers du futur » qui a été présenté aux élus, aux institutionnels, à l'académie, aux réseaux d'entreprises et aux collégiens.



Nao le robot a intrigué et a vite été adopté.

Nao le robot à la rescousse

Première remarquée au collège Julien Franck. Philippe Buchheit et son équipe ne pouvaient être indifférents à l'action de promotion des métiers de l'industrie. Martial Munier, vice-président de l'UIMM, entouré de Fanny Feller, directrice de la gouvernance de la formation et Laurent Traut, coordinateur formation, sont venus développer leur programme. Ils étaient accompagnés de Nao, le petit robot bien sympathique et le Technoride

pour une expérience 3D à travers les grands secteurs de la production et de l'innovation industriels. Quizz sur les industries technologiques, Ludo'Tech pour exercer les habilités technologiques, Techno-ride pour déclencher un choc technologique, plongeon au cœur de la cité industrielle, borne IPAD, l'agenda est riche et chargé. Tout un programme qui a enchanté les collégiens. Ces derniers ont découvert que tout cela n'est pas sorcier mais technologique.

Deux heures de surprises qui ont convaincu.

Une industrie en mutation

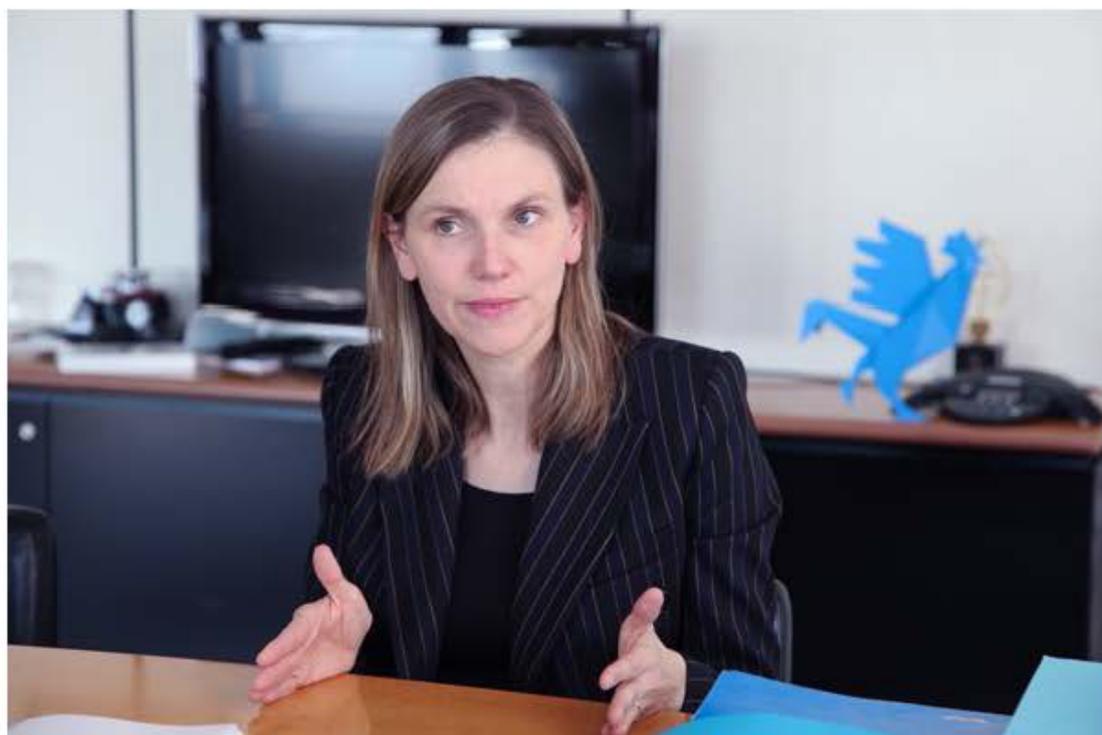
L'industrie est en mutation, l'occasion pour l'UIMM de faire le tour des collèges, entre autres, pour présenter le savoir-faire et les nouveaux métiers à celles et ceux qui se préparent dans les collèges à gagner les rangs du monde du travail. Passionnant pour les quatrièmes et troisièmes de Julien Franck qui découvrent des nouveaux métiers

[INTERVIEW] DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Territoires d'industrie » : « L'Etat ne jouera pas au maître d'école » – Agnès Pannier-Runacher

Isabelle Raynaud, Louis Gohin | A la une | France | Publié le 01/03/2019

Nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des finances en octobre, Agnès Pannier-Runacher va suivre la mise en place du dispositif « territoires d'industrie ». Alors que la liste définitive des collectivités sélectionnées doit être connue le 5 mars, elle détaille les enjeux et les critères de cet outil destiné à réindustrialiser la France.



Qu'est-ce qui a poussé le gouvernement à lancer le dispositif « territoires d'industrie » et quel en est le but ?

Le gouvernement a relancé, il y a vingt mois, une politique industrielle pilotée par le Conseil national de l'industrie, structurée par secteur d'activité, et dans une logique de contractualisation entre l'Etat et les acteurs économiques par le biais de contrats stratégiques de filière. L'initiative « territoires d'industrie » complète le dispositif avec une déclinaison territoriale de notre politique industrielle, dans les mêmes conditions. Nous tirons par ailleurs les conséquences de la loi « Notre » qui donne la compétence économique aux régions : nous mettons à leur disposition, ainsi qu'à celle des EPCI, les financements, les dispositifs et les expertises de l'Etat pour que les projets de croissance industrielle soient facilités, dans une approche multisectorielle qui convient très bien aux petites et moyennes entreprises et à celles de taille intermédiaire.

Nous souhaitons avoir un rôle d'accompagnateur et de facilitateur auprès de ceux qui connaissent le terrain : les entreprises et les élus locaux. Certains territoires en croissance industrielle recherchent activement des compétences, d'autres doivent plutôt assister les reconversions... La planification par l'Etat, en industrie, ça ne marche pas.

Où en est la mise en œuvre de « territoires d'industrie » ?

Avec Jacqueline Gourault, nous avons réuni en février une trentaine de territoires pilotes. Ils ont vocation à contractualiser d'ici la fin du mois de mars. Leur exemple permettra de faire gagner du temps aux autres. Chaque contrat associe un représentant d'élus locaux, une locomotive industrielle et une région, avec l'Etat comme garant.

Une dizaine de contrats seront signés par région et, fin juin, la majorité d'entre eux. Le gouvernement mettra en place un état d'avancement de la contractualisation pour suivre la mise en œuvre des projets et favoriser l'émulation entre les territoires ainsi que le partage de bonnes pratiques. Nous avons lancé en parallèle l'appel à projets « France expérimentation » pour permettre aux entreprises de déroger à des réglementations, à titre expérimental et lorsque cela paraît justifié sur un territoire donné. Par exemple, si le contenu ou les délais de certaines procédures semblent entraver le développement d'un territoire, et à condition que le verrou soit de nature réglementaire, pas législative. Le terme fort dans notre approche, c'est la confiance.

Et sur le terrain ?

Pour constater la mise en place du dispositif des territoires d'industrie, « La Gazette » a décidé de suivre le processus avec la communauté de communes du bassin de Pompey, en Meurthe- et-Moselle. Découvrez notre série. ^[1]

Les territoires qui s'étendent dans plusieurs régions devront-ils contractualiser avec chacune ou y aura-t-il une seule région chef de file ?

Ce n'est pas à l'État de décider de la gouvernance à la place des régions. Pas plus que d'expliquer aux EPCI comment ils doivent s'organiser pour piloter un contrat. Un élu régional peut vouloir laisser la région voisine diriger le contrat, en estimant que les enjeux sont moins importants chez lui, tout en gardant un œil sur ce qui s'y passe.

Sur quels critères seront retenus les plans d'action locaux ?

Nous ne sommes pas dans une logique de maître d'école. Notre objectif n'est pas de fixer des critères pour fixer des critères ; nous préférons attirer l'attention des porteurs de projet sur des sujets qui nous paraissent appropriés pour leur territoire, et mettre des experts à leur disposition, afin de contribuer à une amélioration continue. Ce qui importe, c'est le projet industriel de chaque territoire.

Quels sont vos objectifs en matière d'emploi, d'environnement, de sauvegarde des entreprises ?

Chacun aura la liberté de définir le projet qui correspond à son territoire. Les résultats seront analysés en s'interrogeant sur différents points : a-t-on accueilli de nouvelles entreprises ? Combien d'emplois ont été créés sur le territoire d'industrie ? A-t-on été en capacité d'accompagner des projets ambitieux sur l'économie circulaire ? Est-ce qu'on a plus d'apprentis ? A-t-on moins d'impasses de recrutement et de problèmes de compétences ? Ces axes seront mesurés par rapport aux engagements pris dans chaque contrat.

Vous soulignez le problème de formation. Un volet y sera-t-il dédié dans chaque contrat ?

C'est nécessaire. Le sujet des compétences est présent partout. Je n'ai pas fait un déplacement sur le territoire, pas un, sans que l'on me parle de difficultés de recrutement. Je n'aime pas être normative pour le plaisir d'être normative, mais je serais très étonnée qu'il y ait un contrat qui n'aborde pas ce thème, alors que 50 000 emplois immédiatement disponibles ne sont pas pourvus dans l'industrie. Des dirigeants me disent : « Je ne vais pas ouvrir trois postes d'électricien, alors que je n'arrive pas à en recruter un seul ! » Le vivier d'emplois à terme serait de l'ordre de 100 000 à 200 000 emplois.

Sur 1,3 milliard d'euros prévus pour ce projet, quel montant ne provient pas de dispositifs existants ?

Vous avez une logique terriblement bureaucratique ! Notre approche est de mobiliser des crédits et d'accélérer l'utilisation de programmes existants. Aujourd'hui, des dispositifs sont insuffisamment sollicités, c'est tout l'enjeu. Vous pouvez annoncer un dispositif à 1 milliard et attendre que cela passe. Cinq ans après, vous vous apercevez que vous n'en avez consommé que 20 %. Très bien pour les finances publiques ! Pour la politique sous-jacente, ça l'est moins. Il faut que les régions puissent faire levier sur l'argent public et le budget de l'Etat. Et qu'elles accélèrent l'utilisation de leurs dispositifs. Cela crée de l'emploi, des rentrées fiscales et sociales pour l'Etat, et des parts de marché pour les entreprises.

Comment allez-vous assurer l'équité territoriale pour que les entreprises aient droit aux mêmes aides ?

Nous ne ferons pas les projets à la place des responsables locaux. Cela serait contraire à la décentralisation. Faire signer à toute force des contrats dans lesquels il n'y aurait pas de réel engagement serait du temps perdu. Les régions doivent se saisir de ce dispositif si elles l'estiment utile. La volonté et la détermination des acteurs de terrain sont la clé du succès. Si la région Normandie a de bons projets, je ne vois pas au nom de quelle prétendue notion d'égalité territoriale je l'empêcherais de les faire émerger.

Notre responsabilité sera de partager l'avancée des contrats pour donner envie à toutes les collectivités de porter des projets dynamiques. Nous ne sommes pas dans une logique d'aides d'Etat aux entreprises. Localement, en revanche, les EPCI n'ont pas forcément toutes les qualifications. C'est la raison pour laquelle un cofinancement est prévu : la collectivité doit mettre un peu d'argent et elle est abondée par la Banque des territoires qui va porter les missions d'ingénierie, comme elle le fait déjà mais en l'étendant à des sujets purement industriels.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Plus d'un milliard d'euros pour 124 « territoires d'industrie »
- Territoires d'industrie : « La région aura un rôle de chef d'orchestre »
- Territoires d'industrie : les intercos dans le flou
- « Territoires d'industrie » : dans le bassin de Pompey, une tradition de co-construction

Vous venez comment au travail ?

La communauté de communes a décidé de lancer une étude afin d'établir un plan de déplacement des salariés de l'ensemble des zones allant de Millery à Champigneulle, en passant par la zone Grand Air de Frouard

Une enquête diligentée par la communauté de communes a été envoyée à toutes les entreprises des zones d'activité du Bassin afin de connaître les habitudes de déplacement des employés. Il en ressortira un plan de déplacement inter-entreprises.

La loi sur la transition énergétique impose à toute entreprise de plus de 100 salariés l'instauration d'un plan de déplacement. Mais à une si petite échelle, les moyens risquent d'être assez limités. La communauté de communes a donc décidé de lancer une étude afin d'établir un plan sur l'ensemble des zones allant de Millery à Champigneulle, en passant par la zone Grand Air de Frouard. Chaque salarié a donc été sollicité pour répondre à un questionnaire.

Tout d'abord, un premier constat : les employés ne connaissent pas vraiment les moyens de transport existants. Une plaquette a donc été réalisée en présentant les avantages à utiliser les transports en commun et en dé-



Fabien Goujon, responsable HSE chez Novasep, est missionné par l'entreprise pour travailler avec la communauté de communes et Val de Lorraine Entreprendre sur un plan de déplacement inter entreprises.

taillant les moyens offerts aux voyageurs.

L'entreprise Novasep est très impliquée dans la démarche. Fabien Goujon, responsable HSE, est référent dans l'opération.

Mutualiser les moyens

« Novasep emploie 200 salariés. La proposition de la CCBP va nous permettre d'aller plus loin en mutualisant nos moyens. Il est urgent d'agir : il n'y a qu'à regarder notre parking qui est saturé. »

Cette enquête va permettre de faire une photo de l'exis-

tant mais surtout de savoir si on est prêt à faire autrement. « Il faut reconnaître que la voiture est synonyme d'indépendance » poursuit Fabien Goujon. « Cependant une

majorité d'entre nous pourrait s'en passer. Si l'enquête démontre que les salariés ne veulent rien changer, on n'ira pas plus loin dans la démarche. Sinon, on pourra envisager des solutions comme insuffler un peu plus le co-voiturage entre les employés de toutes les zones, proposer aussi la voiture partagée (quelqu'un s'en sert quand je n'en ai pas besoin), pourquoi pas aider au financement de vélos électriques, ou encore passer un contrat avec une agence de taxi... Autant de solutions à étudier qui permettraient au-delà de l'impact économique et écologique, de créer un lien social, et d'obtenir un bénéfice au niveau santé (vélo, accident du travail). Il ne s'agit pas de trouver une solution pour tous les jours, mais si on arrive à mutualiser nos moyens au moins un jour par semaine ce serait toujours cela de gagné. »

Des chiffres convaincants

Dans la plaquette de communication diffusée auprès des entreprises, la communauté de communes démontre l'intérêt de se rendre au travail autrement qu'en voiture. Exemple : au départ de Nancy, pour aller à Pompey, si je prends la voiture, le trajet dure 22 mn et il m'en coûtera 60 € par mois. Si je prends le train, je mettrai 11 mn (fréquences en heure pleine toutes les 30 mn) et cela reviendra à 19 € par mois. Si je prends le bus SUB, le parcours sera de 30 mn (fréquence tous les quarts d'heure) et le prix sera de 19 € par mois.





Les aciéries de Pompey



5 000 emplois

Les aciéries de Pompey





Parc urbain et
technologique



250 entreprises

+ de 5 000 emplois

Bassin de Pompey

Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
BP 60008
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY

Tél. : 03 83 49 81 81
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr



facebook.com/bassinpompey



[@bassinpompey](https://twitter.com/bassinpompey)

